



Edito de Gilles Baudin, Président du CFA



Le Congrès Aérosols de la **FEA** ouvre ses portes à Madrid le 24 septembre 2013.

Enrichi de conférences de haut rang, ce rendez-vous international majeur pour la profession va rassembler pendant 3 jours les experts des fournisseurs, conditionneurs et propriétaires de marques. Force est de constater que l'aérosol,

dont on connaît les atouts en tant que packaging et en tant que produit, n'a pas encore révélé tout le potentiel d'innovation dont il est capable.

Ce Congrès est une opportunité rare, et sera une nouvelle fois l'occasion de faire naître les synergies indispensables au déploiement de la profession, par une implication forte des experts au service de l'industrie et des consommateurs.

Actualité du CFA



Groupe de travail vernis:

Ce groupe de travail, démarré dès que l'utilisation des vernis « Polyamide Imide » a été menacée par REACH, a été très utile. Il a aidé à coordonner la recherche rapide de solutions de remplacement, en assurant le respect de la concurrence entre les fournisseurs et la pluralité des propositions : éviter qu'un fournisseur seul remporte la « course » et acquière une situation de monopole.

Cette démarche nouvelle permet à ce groupe de

travail de se consacrer maintenant au suivi de la problématique du Bisphénol A.

Directive Seveso 3:

La qualité des contacts avec le ministère a permis d'obtenir son accord sur toutes les propositions du **CFA** :

- La rubrique de conditionnement des aérosols inflammables s'appliquera à partir d'un « seuil » (nombre de produits conditionnés, valeur non encore finalisée). Cela permettra de réserver cette rubrique aux activités industrielles et d'éviter aux laboratoires de développement le risque d'être classés « Seveso », comme c'est le cas aujourd'hui.

- Le libellé des rubriques de stockage d'aérosols inflammables sera précisé. La situation juridique actuelle sera donc clarifiée et la rubrique la plus sévère sera réservée aux aérosols les plus inflammables.

Le contenu définitif des textes devrait être connu dès le mois d'octobre.

Les aérosols en matière plastique :

Le **CFA** s'est très tôt mobilisé pour faire avancer la réglementation, en faveur de ces récipients en plastique qui apparaissent sur de nombreux marchés dans le monde. Il est, en effet, important que la Commission européenne puisse examiner rapidement une proposition qui rattrape le retard sur les autres réglementations. Cette évolution de la réglementation ajoutera à l'attractivité des aérosols tout en assurant aux utilisateurs la même sécurité que les aérosols métalliques.



Point adhésion avec un adhérent du CFA

Vous avez été averti de la nécessité de déclarer à EcoDDS les produits « DDS » que vous mettez sur le marché grand public.

Sommaire

- CFA
- Espace Adhérents
- Calendrier des événements

CFA Formation CFA Mieux connaître les Aérosols!

Du 22 au 24 octobre 2013, le **CFA** vous propose une formation de 3 jours aux Métiers de l'Aérosol, objectifs :

- Développer le potentiel technique
- Donner une vision d'ensemble des techniques utilisées et une meilleure compréhension des problèmes qui peuvent être rencontrés
- Améliorer les performances de l'entreprise, la méthodologie de résolution des problèmes.
- Savoir prévenir et gérer les incidents

[Détail du contenu de la formation et de l'inscription](#)



Participation aux Paris Aerosol & Dispensing Awards **Nathalie Thys, Responsable aérosols, GSK**

Cette démarche annuelle, qui permet de récompenser l'innovation dans le domaine des aérosols, met l'accent sur les avancées technologiques, les conditionnements innovants ou les nouvelles utilisations de produits jusqu'alors non disponibles sous forme d'aérosols.

Les **Awards** récompensent non seulement l'innovation technique proprement dite, mais aussi, le travail des équipes-projet multidisciplinaires, soulignant ainsi la valeur de celles-ci (concepteurs, experts en packaging, formulation, marketing, etc.)

La valeur des **Awards** repose sur le fait qu'ils sont décernés par un jury composé de pairs de l'industrie des aérosols et d'experts dans différents domaines, comme la conception.

Les lauréats peuvent légitimement s'en servir pour réaliser leur potentiel et le valoriser auprès des clients.

INSCRIPTION GRATUITE!

[Téléchargez le dossier d'inscription](#)

Pouvons-nous faire un point sur cette démarche ?
Avez-vous utilisé le site Internet d'EcoDDS ? vous a-t-il aidé ?
 Oui, le site est simple et facile d'utilisation.

Comment s'est passée votre adhésion à l'éco organisme ?

Nous avons rencontré quelques difficultés : nous avons envoyé nos contrats par voie électronique dans les temps puis découvert qu'il était nécessaire de les envoyer par courrier. Il en a résulté un double travail et l'inquiétude de ne pas respecter les délais. Les menaces de pénalités de retard nous ont beaucoup inquiétés.

La déclaration des produits est-elle facile ?

Nos produits sont professionnels, avec une part vendue au grand public : nous n'avons pas toujours trouvé nos clients dans la liste des enseignes de distribution et certaines catégories d'enseignes sont absentes de la liste. Le calcul de notre contribution s'en est trouvé affecté mais il est difficile pour EcoDDS de corriger sa liste et c'est aux industriels de donner des informations auxquelles ils n'ont pas facilement accès. D'autre part, le dossier de déclaration requiert un travail assez important, sa pertinence n'est pas toujours évidente.

En conclusion ?

Cette filière est complexe et elle démarre tout juste : il est normal que l'on découvre quelques difficultés. Mais il est important que les industriels, qui sont les actionnaires d'EcoDDS, bénéficient de toute l'écoute pour en améliorer le fonctionnement.

Propos recueillis par Henri Marc de Montalembert, Secrétaire Général du CFA.

Brevets et propriété intellectuelle

Quelle est votre vision d'expert sur l'activité de propriété intellectuelle dans le domaine des aérosols ?



Jean-Louis Mathiez, CinqPats

Au cours des 20 dernières années, on dénombre de 15 à 20 brevets par an concernant les aérosols, ce qui est extrêmement faible (worldwide). Les principaux déposants sont des producteurs de cosmétiques : L'Oréal, Henkel, Kao et Shiseido. Seuls 10% des brevets d'aérosols concernent le packaging, et souvent en combinaison avec l'agent propulseur ou le procédé de conditionnement. En général pour les autres catégories de produits on trouve de 30 à 40 % de brevets de packaging pour 60 à 70 % de brevets "contenus" (formulations, compositions).

Selon vous, cette industrie sait-elle suffisamment bien protéger ses innovations ?



Christian Derambure, Derambure Conseil

La propension au recours à la propriété intellectuelle – notamment brevet ou modèle – dépend de nombreux facteurs : l'existence de novations qu'elles soient techniques ou ornementales, incrémentales ou de rupture, l'intérêt attaché à leur rôle différenciant, l'intensité de la concurrence, les pratiques des différents acteurs, et bien sûr leur maîtrise des questions de propriété intellectuelle. Un point clé est ce que les acteurs attendent d'une stratégie de propriété industrielle.

Dans une approche défensive, il s'agit, d'une part de vérifier sa liberté d'exploitation et le cas échéant de l'assurer, d'autre part, d'éviter de voir ses développements copiés servilement.

Dans une approche offensive, il s'agit, d'une part, de constituer des territoires d'ordre technique ou ornemental interdit d'accès aux tiers (fabricants de packagings et clients de ceux-ci) sauf à risquer une action en contrefaçon, donc de limiter leur liberté de manœuvre, d'autre part, de constituer des armes de négociation ou d'échange. Si l'approche défensive est souvent assez bien intégrée, l'approche offensive est aujourd'hui moins fréquente.

Par ailleurs, une approche offensive requiert des protections plus élaborées que dans le passé. La qualité des brevets est donc un point clé.

Enfin, les entreprises auront à intégrer les développements récents ou ceux à venir à court terme – limitation des brevets après accord, brevet européen à effet unitaire, nouvelle juridiction unifiée en matière de brevets –, et leur effet le plus probable : un contentieux brevet qui se développe et procure aux brevetés des atouts mais constitue pour les challengers une menace. Cette perspective est inéluctable. Dès lors, les acteurs du domaine des aérosols ont le plus grand intérêt à s'y préparer.



Imagine, we can do it! Laurent Dodet, P&B Goup

48 années d'expériences de la sous-traitance à eux deux, expérimentés et complémentaires, avec des fonds propres importants, au mois de Juin 2011 Laurent Dodet et Jean-Marie Total décident de fonder **P&B Group (Pharma and Beauty Group)**.

L'aventure industrielle commence par le rachat de l'usine Alcos basée à St Chamas et rebaptisée Sudcosmetics. Cette usine est spécialisée dans la fabrication et le conditionnement à façon de produits cosmétiques.

C'est un investissement de 2 millions d'euros pour offrir aux clients potentiels des outils ultra modernes et performants.

En Mai 2012, c'est le rachat d'une usine pharmaceutique et cosmétique basée à Nevers, baptisée Centre Pharma. Cette usine est spécialisée dans le conditionnement des produits liquides et semi-liquides pour l'industrie pharmaceutique et cosmétique.

L'année 2012 se caractérise par 5 millions d'euros d'investissements. Dont 1,5 million d'euros en matériel divers et certification chez Sudcosmetics et 1,3 million d'euros pour deux lignes de remplissage et une ligne aérosol Pamasol chez Centre Pharma.

Les fondations sont posées et formalisées en Juin 2012 par la création de la maison mère **P&B Group**.

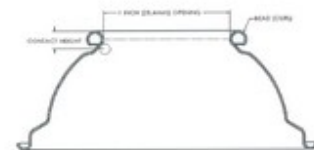
Conduite par les fondateurs, une équipe de professionnels compétents, dotés d'expertises complémentaires est constituée. Cette équipe de managers expérimentés est motivée par la volonté de réussir. Elle est en mesure de répondre à l'attente des marques avec une offre globale pour les produits d'hygiène et de soins.

2013 est une année de fort développement, les marchés de la cosmétique et de la pharmacie sont en croissance, et, pour 2014 des partenariats à l'étranger sont en cours. La confiance pour l'avenir est de mise ! Les fondateurs ont souhaité participer à la vie de la profession en adhérant au **CFA** qui leur présente tous ses voeux de succès.



The Art Of Crimping Ric Berger, Clayton Corporation

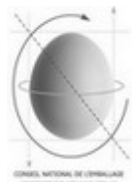
En préambule de sa conférence lors d'**ADF2014**, vous pouvez consulter le papier de Ric Berger intitulé '[The Art of Crimping](#)'.



Partenaires Adhérents



Partenaires & Médias



Contact: Henri-Marc de Montalembert - Tel+ 33 (0)1 40 07 00 90
Organisation: CFA - 2 rue de Sèze - 75009 Paris - France
Pour vous désinscrire suivez ce lien.
Copyright © 2013 CFA. All rights reserved.